

ATTESTATION D'ACCUEIL

Documents à fournir

Pour l'hébergeant

Identité :

Carte d'identité française, passeport, carte de résident, carte de séjour temporaire, certificat de résidence algérien, carte diplomatique, récépissé de renouvellement de titre de séjour

Domicile :

titre de propriété ou bail locatif
+
facture d'eau ou facture d'électricité ou facture de gaz ou facture de téléphone ou
quittance de loyer (tous les documents doivent être récents)

Ressources :

Tous documents prouvant les ressources du foyer (bulletins de paie, impôts sur les revenus...)

Timbres :

30 € en timbres fiscaux (auprès des bureaux de tabac)

Pour l'hébergé

Fournir les nom, prénom, date, lieu de naissance, adresse complète et numéro de passeport

Copie du passeport